

Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

-Intervention de S.E. Mme. Elisenda Vives, Représentante Permanente de la principauté d'Andorre auprès des Nations Unies-

Marrakesh, 11 décembre 2018

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président de la Conférence,

Monsieur le Secrétaire Général,

Madame la Présidente de l'Assemblée Générale,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Au nom de la Principauté d'Andorre je remercie le Gouvernement et le peuple du Royaume du Maroc d'avoir accueilli cette conférence historique et de son hospitalité généreuse.

De même, je voudrais féliciter le travail de Mme. Louise Arbour, Représentante spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour les migrations, ainsi que celui des cofacilitateurs du Mexique, M. Juan José Gómez Camacho, et de la Suisse, M. Jürg Lauber, pour mener à bien les négociations du document.

L'Andorre se réjouit de l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Il s'agit d'une feuille de route indispensable qui permettra de

Par le biais de la migration, l'Andorre a trouvé des opportunités de développement. Les communautés d'immigrants participent tout les jours à la croissance de notre pays, y sont totalement intégrés et contribuent à une dynamique active des échanges et de participation. De nos jours, ce sont plus de 100 nationalités que cohabitent en Andorre, un pays de 468 kilomètres carrés et d'un peu plus de 70.000 habitants.

Mais consciente que le pays ne sera peut-être pas toujours à l'abri des phénomènes populistes ou xénophobes, la Principauté d'Andorre a fait le choix d'investir et de miser depuis des décennies sur une éducation de qualité qui intègre, actuellement de façon transversale, une éducation aux droits de l'homme et aux valeurs démocratiques.

Face à l'aggravation des effets du changement climatique, de plus en plus de